

ESPACES ET SITES DE PRATIQUES (SPORTS DE NATURE) DANS LES COMMUNES DE 750 À 2 500 HABITANTS

Répartition des espaces et sites de pratiques par famille

	Communes de 750 à 2 500 habitants	France Métropolitaine et DOM
Terrestre	77%	79%
Nautique	19%	18%
Aérien	4%	3%

CHIFFRE CLÉ

30%

Les communes de 750 à 2 500 habitants regroupent 30 % des espaces et sites de pratiques recensés.



Recensement national des équipements sportifs, espaces et sites de pratiques (RES) :

UN OUTIL AU SERVICE DES ACTEURS DU DÉVELOPPEMENT DU SPORT

Toutes les informations sur www.res.sports.gouv.fr

Remerciements aux élus, fonctionnaires territoriaux, propriétaires publics et privés, enquêteurs et personnels des services de l'Etat chargés des sports (DRJSCS, DDCS/DDCSPP) ayant permis cette mise à jour.

Pour toute demande d'information complémentaire :

Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports

Sous-direction de l'action territoriale, du développement des pratiques sportives et de l'éthique du sport

Bureau des équipements sportifs (DSB3)

95, avenue de France - 75650 Paris Cedex 13

Tél. : 01 40 45 91 28

Mail : ds.b3@jeunesse-sports.gouv.fr

LES 10 PRINCIPAUX TYPES D'ESPACES ET SITES DE PRATIQUES

	Communes de 750 à 2 500 habitants	France Métropolitaine et DOM
Boucle de randonnée	54,7%	49,5%
Site de spéléologie sportive et/ou éducative	6,4%	9,6%
Espace de pratique spéléologique		
Site de pêche	4,8%	4,3%
Site d'escalade en falaise	4,6%	5,3%
Site d'activités aquatiques et nautiques	4,0%	4,2%
Point d'embarquement et de débarquement isolé	3,8%	3,9%
Baignade aménagée	2,2%	2,0%
Piste de Bicross	2,0%	1,9%
Canyon	1,4%	2,3%
Parcours de cross	1,3%	1,3%

Pour demeurer pertinentes, les données sont mises à jour en continu. Cette actualisation s'appuie notamment sur le formulaire obligatoire CERFA n°13436*02 destiné à tout propriétaire tenu de déclarer la création, la modification, le changement d'affectation, la cession ou la suppression d'un équipement sportif. Depuis l'été 2012, la télé-procédure accessible depuis le site www.res.sports.gouv.fr simplifie cette démarche.

D'autres possibilités de fiabiliser les données sont ouvertes désormais sur ce site, telles que l'émission de remarques et suggestions portant sur les équipements déjà recensés. Une mise à jour quadriennale des données est également réalisée par les services de l'Etat en charge des sports.

LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS DES COMMUNES DE 750 À 2 500 HABITANTS

DÉMARCHE DU RES

Le recensement des équipements sportifs, espaces et sites de pratiques (RES) porte sur les équipements sportifs actuellement en service ouverts au public. Le critère essentiel est que toute personne puisse y accéder à titre gratuit ou onéreux, avec pour objectif principal d'y pratiquer une activité physique et sportive (APS).

En 2014, la mise à jour des données du RES a concerné les communes de 750 à 2 500 habitants. Les chiffres présentés prennent en compte l'ensemble de ces territoires.



Installation sportive

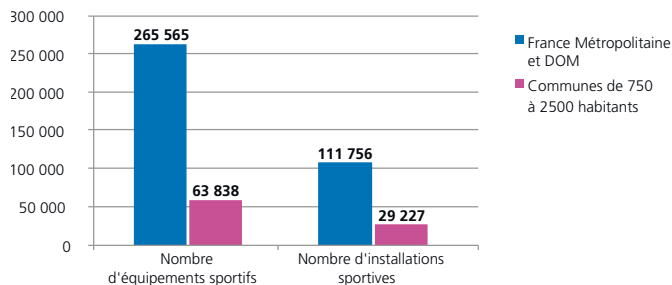
Équipement 1

Équipement 2

Équipement 3

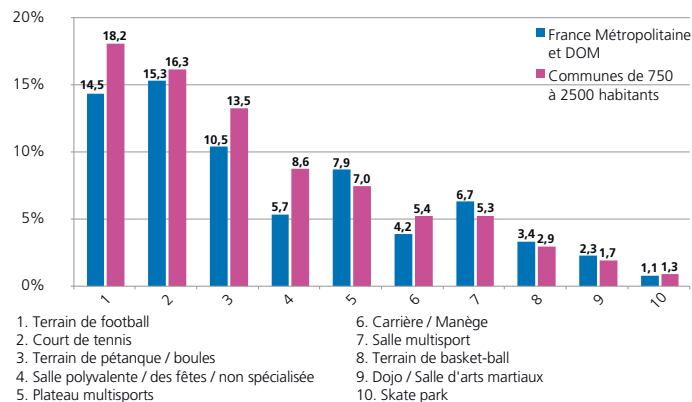
CHIFFRES CLÉS DES COMMUNES DE 750 À 2 500 HABITANTS

- **22,3%** des communes de France métropolitaine et des DOM ;
- **16,7%** de la population ;
- **25,1%** des équipements de France métropolitaine et des DOM ;
- **58,7 équipements** pour 10 000 habitants ;
- **3,2 APS** praticables par installation.



EQUIPEMENTS SPORTIFS DANS LES COMMUNES DE 750 À 2 500 HABITANTS

Les 10 principaux types d'équipements sportifs



CHIFFRE CLÉ

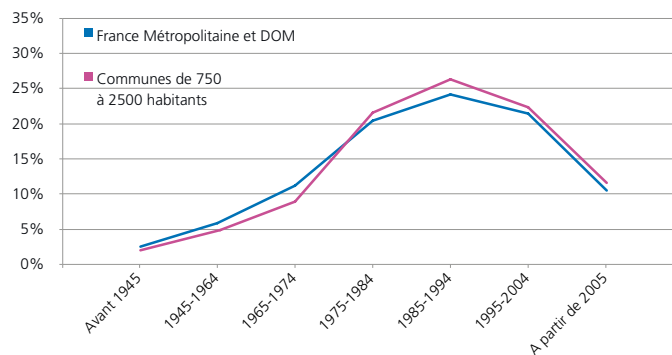
25,8%

En France métropolitaine et dans les DOM, les équipements sportifs couverts représentent 32,3% des équipements, alors que ce taux est de 25,8% pour les communes de 750 à 2 500 habitants.

PROPRIÉTÉ ET GESTION DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS DANS LES COMMUNES DE 750 À 2 500 HABITANTS

Entité	Propriétaires	Gestionnaires
Commune	79,8%	71,8%
Etablissement privé commercial	6,7%	7,7%
EPCI	4,6%	4,9%
Association / Privé non commercial	4,5%	11,2%
Département	1,4%	0,8%
Etat	0,8%	0,4%
Etablissement d'enseignement privé	0,7%	0,8%
Etablissement Public	0,5%	1,3%
Région	0,5%	0,3%
Indéfini	0,5%	0,8%
TOTAL	100%	100%

ANNÉE DE MISE EN SERVICE DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS



CHIFFRE CLÉ

1988

L'année médiane de mise en service des équipements sportifs est 1988, c'est-à-dire qu'il a été construit autant d'équipements avant qu'après cette date. La médiane pour les communes de 750 à 2 500 habitants est égale à la médiane nationale.

L'ACCESSIBILITÉ ESTIMÉE DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

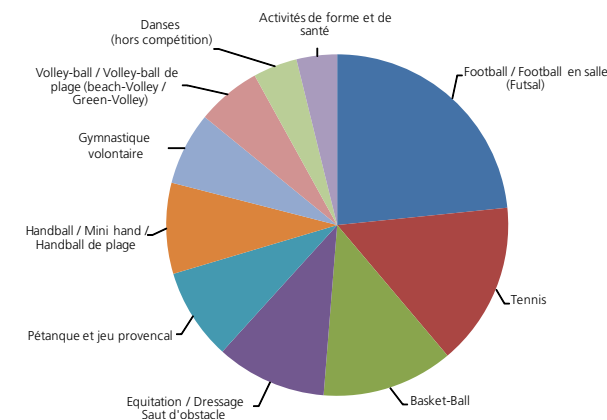
En France métropolitaine et DOM, **60% des aires d'évolution** des équipements sportifs sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Ce taux est de **63,7%** pour les communes de 750 à 2 500 habitants.

LES CATÉGORIES D'UTILISATEURS DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

	Communes de 750 de à 2500 habitants	France Métropolitaine et DOM
Individuel(s) / Famille(s)	29%	27%
Scolaires / Universités	22%	25%
Clubs sportifs / Comités / Ligues / Fédérations	32%	31%
Autre(s) association(s) et groupes divers	17%	17%

La répartition des catégories d'utilisateurs des équipements sportifs dans les communes de 750 à 2 500 habitants est comparable à celle de la France métropolitaine et DOM.

LES 10 PRINCIPALES APS PRATICABLES DANS LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS DES COMMUNES DE 750 À 2 500 HABITANTS



APS : activité physique et sportive